

Restitution du Congrès de la 2e Biennale Euro-Africa de Montpellier

*Une nouvelle ère de coopération entre l'Europe et l'Afrique :
Des réponses innovantes aux défis environnementaux
One Health, agroécologie et désertification, eau et changement climatique*

Préambule

Le congrès intitulé « Une nouvelle ère de coopération entre l'Europe et l'Afrique : Des réponses innovantes aux défis environnementaux – One Health, agroécologie et désertification, eau et changement climatique », organisé par la Ville et la Métropole de Montpellier, s'est tenu du 6 au 7 novembre 2024. Il a rassemblé des responsables politiques, des praticiennes et praticiens, ainsi que des expertes et experts engagés dans le renforcement des partenariats entre collectivités européennes et africaines. Cet événement constituait un moment majeur de la 2e Biennale Euro-Africa de Montpellier, offrant un espace stratégique de dialogue sur la gouvernance urbaine, la diplomatie des villes, le développement durable et la consolidation des coopérations territoriales reliant les deux continents.

La présente restitution, coordonnée par Lorenzo Kihlgren Grandi et Sami Yassine Turki du City Diplomacy Lab, a bénéficié du précieux soutien des étudiantes du Master Opérateur en Coopération Internationale et Développement de la Faculté de Droit et de Science politique de l'Université de Montpellier, notamment Sainte Christelle Djenombaye Morban, Clara Khalil, Merveille Sinzogan, Victoire Soulier et Julia Tcholakian, dont les contributions ont permis la couverture complète du riche programme du congrès et ont consolidé la qualité de ce travail.

Session d'ouverture du congrès : Quelles nouvelles formes de coopération entre l'Europe et l'Afrique ?

La séance d'ouverture a d'emblée posé les bases d'un dialogue riche sur la coopération euro-africaine, la réciprocité et la solidarité entre territoires.

Dans son allocution d'ouverture, Michaël Delafosse, Maire de Montpellier, a appelé à poursuivre le dialogue dans le sens d'un engagement sincère, en insistant sur la nécessité d'un apprentissage mutuel : « nous devons apprendre les uns des autres », a-t-il affirmé, autour d'une relation « d'égal à égal dans le respect ». Montpellier, a-t-il rappelé, accueille plus de 130 événements culturels, expression d'une dynamique ouverte sur le monde et sur les diasporas. Dans un contexte international marqué par le dénigrement et la violence, cette Biennale incarne selon lui « d'autres chemins possibles », porteurs d'un horizon d'ouverture plutôt que de repli.

Les échanges ont ensuite mis en lumière les approches partenariales et les perspectives d'avenir de la coopération culturelle et territoriale. Eva Nguyen Binh, Présidente de l'Institut français, a rappelé que la coopération ne saurait se réduire à une juxtaposition d'initiatives, mais doit reposer sur un partenariat et une approche collective, dans un esprit de décision partagée avec les acteurs du continent africain. Elle a souligné la volonté de transformer les relations existantes et de reconnaître que « les sociétés ne sont jamais

monolithiques ». Pour elle, la clé réside dans la croisée des intérêts, dans la mobilité et les connexions sur le continent africain, et dans la capacité collective à donner de l'espoir aux jeunes, notamment ceux qui tissent le lien entre l'Afrique et l'Europe.

Sandra Kassab, Directrice Afrique de l'Agence Française de Développement (AFD), interpellée sur l'efficacité de l'action de l'aide au développement, a réaffirmé la promesse de 2021 : celle d'un développement solidaire, d'une lutte commune contre les inégalités et d'une mobilisation conjointe face aux enjeux partagés. Elle a souligné la nécessité de reposer sur des liens humains ancrés dans les territoires, citant les exemples des coopérations Kiffa–Montpellier et Antananarivo–Lyon, avant d'inviter à ne pas se résigner mais à accélérer. Selon elle, il s'agit de rester pertinent, conscient de l'impact des interventions dans des contextes déséquilibrés, tout en rappelant que ce que fait l'Afrique pour elle-même est bénéfique pour le monde entier.

Le Délégué général de l'AIMF, Frédéric Vallier, a replacé la discussion dans le cadre plus large de la coopération décentralisée, rappelant les objectifs de rassemblement et de réseautage de l'Association. Celle-ci œuvre pour le dialogue et la compréhension entre élus locaux, favorisant l'émergence de modèles de développement portés par les villes elles-mêmes, dans une logique ouverte et non bilatérale. Il a précisé que l'association n'effectue pas de jugements de valeurs sur les autorités, l'objectif étant d'œuvrer avant tout pour le bien des populations. Il a présenté l'exemple d'une plateforme d'autorités locales dans une région transfrontalière africaine ayant permis la réouverture des frontières pour le commerce local. Il a souligné que ce type de réseautage permet de mettre en place des actions tangibles, même dans des contextes politiques marqués par des blocages. Évoquant enfin la question de la mobilité et de l'accès aux visas, il a appelé à débloquer la situation. Finalement, il a rappelé qu'« il faut aussi que les Européens aillent en Afrique pour apprendre », tout en soulignant la réalité d'un nombre bien plus élevé de déplacés en Afrique qu'en Europe.

En conclusion de cette séquence, Harilala Ramanantsoa, Maire d'Antananarivo, intervenant en ligne, est revenue sur le rôle déterminant des villes jeunes et dynamiques, capables de miser sur la jeunesse et la culture pour transformer les contraintes en opportunités. Elle a évoqué les défis liés à l'eau, au changement climatique et à la précarité, tout en soulignant la place centrale de la culture, du sport, de l'éducation et de l'émancipation des femmes comme leviers de développement local. Elle a présenté un projet emblématique : la création d'une École supérieure du cinéma et de la création numérique, destinée à former des jeunes dans des secteurs en pleine expansion, issue d'une coopération euro-africaine exemplaire entre acteurs territoriaux. Ce projet incarne, selon elle, la voie d'un avenir plus juste et plus prospère pour les citoyens.

Dialogue introductif: "Réinventer les Partenariats : Bâtir des Relations Gagnant-Gagnant sur les sujets eau / agroécologie / santé"

La session a porté sur la nécessité de repenser les relations entre l'Afrique et l'Europe dans un contexte de transition géopolitique, climatique et sociale. L'objectif commun des intervenants était de dépasser les logiques traditionnelles d'aide pour construire des coopérations plus équitables, durables et mutuellement bénéfiques, en mobilisant l'ensemble des acteurs publics, privés, académiques et de la société civile. Trois secteurs stratégiques ont structuré les échanges : l'accès à l'eau, la santé globale et l'agroécologie comme réponse à la désertification.

André Viola, ancien président de département engagé sur les transitions agricoles et les coopérations territoriales en Afrique, a souligné que l'eau constitue un vecteur central de coopération entre villes, permettant de repenser l'intérêt communautaire et d'inspirer les pratiques françaises en matière de diplomatie des territoires.

Thierry Lefrançois, conseiller de la Présidente-Directrice Générale du CIRAD et membre du Comité de Veille et d'Anticipation des Risques Sanitaires (COVARS), a présenté la démarche « One Health », qui met en évidence les interdépendances entre différentes dimensions de la santé et appelle à des solutions interdisciplinaires, intersectorielles et multi-acteurs. Il a insisté sur la co-construction des projets dès la première année, avec une définition commune des priorités, pour générer des co-bénéfices territoriaux et dépasser les silos sectoriels.

Frédéric Cholé, diplomate et Délégué pour les collectivités territoriales et la société civile au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a rappelé l'importance de la diplomatie des territoires et de la coopération décentralisée historique en Afrique. Il a insisté sur le rôle structurant des ONG locales et des initiatives citoyennes, qui permettent de prolonger durablement l'action diplomatique, y compris dans des zones sensibles comme le Sahel.

Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier, a présenté la transformation des pratiques académiques : il ne s'agit plus uniquement d'appuyer l'aide au développement, mais de travailler avec ceux qui souhaitent collaborer, via des partenariats internationaux, des thèses conjointes et le soutien à l'entrepreneuriat local. Ces dispositifs favorisent l'autonomie des acteurs territoriaux tout en créant des ponts durables entre universités et collectivités.

Marie de Lattre-Gasquet, membre de l'Académie d'Agriculture de France, a plaidé pour la reconnaissance des interdépendances entre systèmes alimentaires africains et européens, afin d'éclairer les décisions politiques et commerciales et de favoriser des objectifs partagés à l'échelle régionale et sous-régionale. Elle a insisté sur l'importance d'intégrer les jeunes africains visionnaires dans la définition des priorités de long terme.

Cette table ronde a ainsi posé les bases d'un dialogue renouvelé, centré sur la co-construction, la confiance, la durabilité et la reconnaissance des interdépendances, tout en impliquant l'ensemble des acteurs concernés dans la transformation des relations Afrique-Europe.

Plénière 1: Défis environnementaux : Une vision partagée pour la résilience climatique

La troisième plénière a réuni plusieurs intervenants de premier plan autour d'une réflexion sur les enjeux environnementaux et les conditions d'un partenariat renouvelé entre l'Afrique et l'Europe à l'heure des bouleversements planétaires.

Le modérateur, Patrice Burger, Président du CARI (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales), a introduit les échanges en soulignant la gravité de la période actuelle : « Nous avons dépassé sept des limites planétaires », a-t-il rappelé, indiquant que cette situation remet en cause la stabilité du système Terre et l'existence même de l'espèce humaine. À cette crise écologique s'ajoute, selon lui, une réduction drastique des ressources allouées à l'aide au développement, rendant plus urgente encore la recherche de nouveaux modèles d'action.

Nabil Ben Khatra, Secrétaire exécutif du Programme Environnement de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), a insisté sur la nécessité de multiplier ces espaces de dialogue afin de bâtir des relations fondées sur l'équité et la réciprocité. Il a plaidé pour « éviter les erreurs de forme » et garantir des échanges « d'égal à égal », tout en rappelant que la rationalité de la science demeure essentielle pour « définir un avenir commun ». L'éthique doit, selon lui, constituer le socle d'une coopération renouvelée et durable.

Marcos Montoir (Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification et Groupe de liaison conjoint des Conventions de Rio) a réagi à une question sur l'efficacité des Conventions de Rio, notamment celle relative à la désertification. Il a précisé que si la mise en œuvre incombe principalement aux États, les autres acteurs – collectivités locales, organisations de la société civile – ont un rôle décisif à jouer, car ils sont les plus proches des problématiques réelles des territoires. Il a également souligné l'importance des synergies – à l'instar des groupes de liaison – entre les trois conventions de Rio – climat, biodiversité et désertification – qui sont interconnectées. Selon lui, cette approche intégrée permet de renforcer la résilience, d'éviter la duplication des efforts et de construire des actions communes, comme la sécurité alimentaire qui demeure un enjeu transversal aux trois domaines.

Prenant la parole, Luc Gnacadja, ancien secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a invité à un changement de regard dans les relations entre l'Afrique et l'Europe. « Quand vous dites : «je vais répondre aux besoins», ces besoins sont primaires et y répondre relève parfois de l'insulte », a-t-il affirmé, plaidant pour une approche centrée non sur les besoins, mais sur les défis communs et les potentiels à valoriser. Selon lui, l'Afrique apporte déjà des solutions frugales fondées sur ses ressources locales et son ingénierie territoriale. Le partenariat doit donc se construire sur la base de l'humilité, de la confiance et d'une action climatique partagée.

Jean-Luc Chotte, Directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Président du Comité Scientifique Français et de la Désertification (CSFD), a replacé la question dans une perspective de gouvernance des savoirs. Dans un monde traversé par « l'ère de l'approximation », la science garde un rôle fondamental, mais reste marquée par une hiérarchie entre pays. Les États du Sud, a-t-il noté, peinent encore à faire entendre leurs priorités dans les réseaux scientifiques dominés par le Nord. Il a ainsi appelé à une collaboration réellement internationale et à une circulation équitable des connaissances, indispensable à la construction d'un narratif commun sur la coopération Nord-Sud.

Dans le même esprit, Nabil Ben Khatra a proposé de repenser la gouvernance de l'eau dans une approche globale et partagée. Face à la croissance démographique et à la surexploitation des ressources, il a invité à considérer l'eau non plus comme un enjeu strictement national, mais comme un bien commun planétaire, facteur de paix et de coopération plutôt que de tension. Il a cité plusieurs exemples de savoir-faire africains — *fougaras*, aqueducs, roues à eau (*nouriai*), systèmes hydrauliques du Ghana et du Zimbabwe — qui témoignent d'une longue tradition d'ingéniosité et de gestion durable. Ces pratiques, a-t-il souligné, peuvent inspirer une diplomatie de l'eau entre l'Afrique et l'Europe.

Elisabeth Hege, de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), a ensuite évoqué le potentiel d'une industrialisation réellement verte. L'Europe, a-t-elle rappelé, s'est développée grâce à l'énergie fossile, alors que l'Afrique doit aujourd'hui s'industrialiser sous des contraintes environnementales strictes. Ce paradoxe peut devenir une opportunité à condition d'établir des partenariats équitables dans l'investissement et la technologie. Elle a cité plusieurs exemples prometteurs et des tentatives de « capter des bouts de chaînes de valeur et pas uniquement exporter des minerais » : le nexus eau-énergie-alimentation en Égypte, les projets énergétiques en Namibie soutenus par l'Europe, les programmes de décarbonation en Afrique du Sud, ainsi que les dynamiques liées aux batteries et véhicules

électriques. Ces initiatives montrent qu'un nouveau partenariat euro-africain est possible, fondé sur les aspirations communes et sur la création de valeur ajoutée locale.

Retenant la parole, Luc Gnacadja a souligné que « l'adaptation ne s'importe pas, elle s'applique ». Mais l'adaptation étant plus complexe que l'atténuation, se pose la question du financement des « effets communs ». Selon lui, les stratégies d'adaptation doivent être ancrées dans les écosystèmes locaux, en fonction des vulnérabilités et des capacités propres à chaque territoire ; « le risque climatique, on le maîtrise quand on connaît sa propre vulnérabilité ». L'Afrique, a-t-il ajouté, innove dans ce domaine, en passant d'un discours sur les besoins à une logique de potentiel et de co-responsabilité. Cependant, chaque rive est tenue d'assumer ses responsabilités.

Lors des échanges, les débats ont porté sur la faiblesse du financement climatique en Afrique et sur la dépendance excessive vis-à-vis des guichets multilatéraux, qui représentent moins de 5 % des flux. Les intervenants ont appelé à démythifier la question du financement, à mobiliser les ressources nationales et à valoriser la « compétitivité climatique » de l'Afrique, en invitant l'Europe à rejoindre cette logique d'innovation et de co-construction d'un pacte de résilience.

En conclusion, Jean-Luc Chotte a invité à « rester ambitieux », rappelant que la science doit être envisagée comme un levier d'équité et de durabilité. Pour Nabil Ben Khatra, il s'agit avant tout d'un enjeu sociétal : repenser la richesse, le développement et le progrès humain à la lumière des transformations technologiques, notamment celles liées à l'intelligence artificielle.

Table ronde 1 : Risques hydro-climatiques en Méditerranée et en Afrique de l'Ouest

La table ronde animée par Gwenaëlle Guerlavais, vice-présidente du Club de la Presse Occitanie, a regroupé un panel d'experts composé d'hydrologues et chercheurs internationaux et s'est articulée autour de trois questions directrices : comprendre les risques hydroclimatiques croissants en Méditerranée et en Afrique de l'Ouest, analyser les projections issues des scénarios scientifiques, et identifier les leviers d'alerte et de prévention pour y faire face.

Les interventions ont d'abord souligné que la sécheresse constitue le principal risque environnemental en Méditerranée. Les scénarios climatiques montrent de fortes incertitudes quant aux inondations, mais convergent vers une hausse marquée de l'intensité et de la fréquence des sécheresses, particulièrement pour les sécheresses interannuelles, qui affecteront notamment le niveau des barrages. Selon les projections, une augmentation de 4°C à l'échelle planétaire d'ici 2100 est attendue si les émissions ne sont pas réduites. Cependant, « le paradoxe du réchauffement climatique, c'est qu'à la fois on voit des sécheresses, et en même temps des événements extrêmes. »

En Afrique de l'Ouest, et notamment au Sénégal, les risques liés aux pluies intenses sont aggravés par l'absence de réseaux d'assainissement, provoquant des inondations récurrentes en zone urbaine. Les eaux stagnent et la situation est d'autant plus difficile à gérer que la collecte de données hydrologiques est très lacunaire, le gouvernement se désengageant progressivement de ces dispositifs. La Tunisie fait face à un problème similaire : les données existantes sont anciennes, parfois issues du XIX^e siècle, obligeant les chercheurs à s'appuyer sur ces séries pour la modélisation.

Les eaux souterraines constituent un enjeu stratégique en Tunisie. Avec la diminution des précipitations, la pression sur les nappes s'intensifie et leur surexploitation atteint des niveaux critiques — jusqu'à 224 % pour certaines d'entre elles. Le niveau des nappes a chuté de manière spectaculaire, porté en grande partie par les besoins de petits agriculteurs qui exploitent la ressource pour survivre. La situation est d'autant plus alarmante que 43 % de l'eau d'irrigation dépend de ces nappes, et qu'une surexploitation des nappes côtières pourrait entraîner leur perte irréversible.

La discussion a enfin porté sur les leviers de prévention et d'alerte, en rappelant que l'objectif international fixé à cinq ans est que toute la planète soit dotée d'un système d'alerte précoce (« Early Warning for All »). Un tel dispositif repose sur une approche articulée autour de la connaissance du risque, de la préparation, du monitoring météorologique et hydrologique, et de la dissémination efficace de l'information vers les usagers. S'agissant de l'exemple français, les intervenants ont rappelé l'existence d'un plan de sauvegarde institutionnalisé, conçu pour renforcer la coordination entre services hydrologiques, météorologiques et de sécurité civile. Ils ont souligné qu'il est nécessaire d'opérer un véritable changement de paradigme, en passant d'une logique centrée sur la réponse — qui intervient lorsque l'inondation est déjà là — à une logique d'anticipation, fondée sur le partage de données et la coopération interservices.

Table ronde 2 : L'Observatoire MontPELLIÉRAIN en Ecologie et Evolution de la Sante (OMEES) - Regards croisés sur les enjeux à l'interface Science-Décision - Dynamique MedVallée

La table ronde réunissait une modératrice issue de la recherche en santé environnementale, Marilène Poupaud (*Institut ExposUM - CIRAD - MSH Sud*), ainsi qu'un panel composé d'experts en santé publique et en gestion des risques.

La discussion a porté sur les interactions entre écosystèmes et dynamiques sanitaires, en soulignant que les êtres humains dépendent, comme tout le vivant, de la nature, et que les effets du changement climatique se répercutent simultanément sur l'environnement, la santé humaine et la biodiversité. Comprendre ces interdépendances apparaît ainsi essentiel pour intégrer la santé globale dans les politiques publiques. Les échanges ont rappelé la nécessité d'une nouvelle manière d'aborder ces enjeux, notamment à travers une « théorie du changement » invitant à revisiter le rapport de l'humain à la nature et à favoriser une reconnexion au vivant.

Il a été indiqué que certaines initiatives africaines inspirent désormais l'Europe. Par ailleurs, à Montpellier, les politiques publiques sont interrogées à travers trois axes - nourrir, protéger, soigner - et les chercheurs y développent des solutions fondées sur la nature. Leur rapprochement avec les élus est jugé indispensable pour transformer les connaissances en action. Cette démarche suppose une collaboration multiscalaire, intersectorielle et transdisciplinaire, afin de co-construire avec les personnes les plus affectées par les enjeux environnementaux et sanitaires ; les chercheurs jouant alors un rôle d'intermédiaires. L'importance de l'intermédiation a été soulignée à deux niveaux. D'une part, entre le monde académique et le tiers secteur de la recherche (société civile, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire), qui reçoit souvent les résultats scientifiques sans qu'une compréhension mutuelle soit réellement installée. La recherche participative apparaît dès lors cruciale. D'autre part, l'intermédiation doit engager des dynamiques de co-construction et de co-problématisation avec les populations locales. Des dispositifs comme l'OMEES favorisent la création de communautés de partage et de retours d'expérience, tandis que d'autres initiatives, telles que la CORAF au Sénégal, visent à inscrire les politiques publiques dans les besoins réels des

populations, notamment via l'élaboration collective d'outils de gouvernance foncière permettant de pérenniser les activités locales, comme l'élevage.

Les échanges ont enfin rappelé qu'en Afrique, la protection de l'environnement est parfois perçue comme un frein au développement, d'où l'importance d'impliquer les autorités locales traditionnelles pour légitimer les démarches écologiques. La participation des jeunes a également été mise en avant : bien qu'ils soient souvent confrontés au manque de places dans les universités et centres de recherche, ils manifestent un engagement croissant et jouent un rôle essentiel dans la diffusion de cette approche intégrée de l'écologie de la santé.

Table ronde 3 : Création d'écosystèmes pour favoriser l'innovation pour assurer les transitions des systèmes alimentaires - Dynamique MedVallée

Modérée par Patrick Caron, Président d'Agropolis International et chercheur au CIRAD, cette table ronde a exploré le rôle des écosystèmes territoriaux d'innovation dans la transformation durable des systèmes alimentaires. Les échanges ont souligné que l'innovation locale constitue un levier de création d'emplois et de développement inclusif, à travers des exemples concrets à Montpellier, Cotonou, Yamoussoukro et Dakar.

L'entrepreneuriat joue un rôle central, mais nécessite des plateformes capables d'accompagner et d'accélérer les initiatives pour leur mise à l'échelle. Les universités apportent un vivier d'étudiants et de chercheurs, tandis que les bailleurs et collectivités territoriales soutiennent financièrement et facilitent les relations gagnant-gagnant entre différents écosystèmes. Plusieurs interventions ont mis en évidence l'importance des partenariats internationaux pour renforcer l'ancrage territorial et la coordination des acteurs.

La nécessité de co-construction et de coordination à l'échelle locale, nationale et internationale a été fortement réaffirmée. Il est essentiel de connecter les lieux et les acteurs, tout en valorisant la recherche et la formation, afin de rendre visibles les initiatives et de structurer les écosystèmes d'évolution. Comme l'a rappelé un intervenant : « Il faudra rendre visible ce qui ne l'est pas » pour soutenir la transformation des systèmes alimentaires.

La table ronde a également mis en lumière la place de l'innovation sociale portée par les communautés locales, qui, bien que moins attractive pour les investisseurs, est essentielle pour un développement inclusif et durable. Les pistes pour l'avenir incluent une mobilisation accrue du secteur privé afin d'accompagner le déploiement et la pérennisation de ces écosystèmes innovants.

Table ronde 4 : Agroécologie face aux crises liées aux sécheresses et aux inondations

La table ronde, modérée par Christophe Brossé (Directeur Général du CARI), a été consacrée à la transformation des systèmes agricoles sédentaires et à la redéfinition des usages de l'eau. Elle a permis de croiser les expériences locales et les réflexions stratégiques issues de plusieurs régions, dans la perspective des prochaines négociations climatiques. Les échanges, nourris par des rencontres préparatoires et des

concertations multi-acteurs, notamment en Palestine, ont mis en avant les voies possibles d'une résilience fondée sur la sobriété, l'agroécologie et la gouvernance territoriale.

D'emblée, la capacité des ressources disponibles à répondre aux besoins croissants des populations a été interrogée. Il a été rappelé - en reprenant la pensée de Pierre Rabhi - que la question n'est pas celle de la rareté, mais de la démesure de la consommation : « Il n'y a pas de pénurie de ressources pour la vie, mais un épuisement dû à l'avidité ». L'agroécologie apparaît ainsi comme une voie de renouvellement des pratiques, en alliant production, autonomie et durabilité. Par le passé, l'Afrique connaissait la souveraineté alimentaire et la dépendance actuelle résulte d'un abandon progressif des systèmes territorialisés. L'expérience actuelle - comme celle de Ndlop - montre une capacité à renforcer les rendements sans recours aux intrants chimiques, en valorisant les ressources locales et les savoirs endogènes.

Laura Gilbert, éleveuse ovine, a apporté un témoignage concret sur les défis du pastoralisme, insistant sur la nécessité de reconnaître cette pratique comme un pilier d'équilibre écologique. Les contraintes foncières qui limitent la mobilité des troupeaux, malgré leurs bénéfices sur la régénération des sols et la prévention des incendies ont été décrites. Pour elle, « il faut multiplier les sources d'eau, planifier les rotations et renforcer l'entraide entre agriculteurs ». Les communes ont, dans ce cadre, un rôle décisif à jouer pour soutenir les éleveurs et adapter les règles d'usage du foncier.

L'expérience du Maroc, présentée dans un troisième temps, a illustré la gravité des déséquilibres hydriques liés au changement climatique. La région de Souss-Massa subit une surexploitation chronique de la ressource, conjuguée à la baisse des apports et à l'intrusion marine. Face à cette situation, une stratégie nationale de l'eau a été déployée, articulant développement de l'offre (dessalement, réutilisation des eaux usées, captage du brouillard) et maîtrise de la demande. Les intervenants ont toutefois souligné certaines limites du modèle, notamment dans le choix des sites de mise en œuvre des projets, souvent mal adaptés aux réalités locales, ainsi que la difficulté d'intervention sur les terrains détenus par des privés, qui empêche d'orienter efficacement les pratiques agricoles et d'imposer des modes de gestion plus durables.

Enfin, la reterritorialisation des approches, à travers la formation, le transfert de compétences et la diffusion des savoirs entre pairs a été soulignée. À ce titre, AGRISUD plaide pour une amélioration des pratiques agricoles permettant de retenir l'eau dans les sols et de soutenir les cycles complets de production, même en période de sécheresse. Les discussions ont convergé vers la nécessité d'une action collective à plusieurs échelles, autour d'enjeux partagés, pour accompagner les collectivités locales dans le pilotage de la transition agroécologique et hydrique.

Table ronde 5 : Des scénarios hydroclimatiques à l'usager des services d'eau : Connaître et gérer la ressource en eau

La table ronde, modérée par Acqua-Valley, s'est interrogée sur la manière dont les technologies satellitaires peuvent améliorer la connaissance et la gestion de la ressource en eau, en particulier sur le continent africain. Les intervenants ont rappelé que les satellites offrent aujourd'hui un ensemble d'indicateurs essentiels : données régulières sur les précipitations et l'irrigation, indices de végétation, mesures d'humidité des sols. Le croisement de ces informations permet, par exemple, d'identifier si un sol est irrigué de manière continue ou non.

L'un des apports majeurs de l'imagerie satellite réside dans la régularité de ses acquisitions : la récurrence des passages et l'homogénéité des données gratuites disponibles rendent possible un véritable suivi dans le temps. Cette continuité permet de reconstituer des trajectoires territoriales : "pour comprendre le présent, il faut regarder le passé", a-t-il été rappelé, soulignant l'importance des analyses diachroniques pour comprendre les dynamiques hydriques.

Malgré son potentiel, l'outil reste encore peu connu et insuffisamment mobilisé, notamment en Afrique. Les intervenants ont insisté sur la nécessité de démocratiser l'usage de ces données et de réfléchir à la manière de les transmettre aux usagers finaux. L'enjeu dépasse le seul secteur agricole : ces informations pourraient également être valorisées dans les services d'assainissement et la gestion urbaine de l'eau.

Enfin, il a été souligné que la production de données ne suffit pas : leur appropriation effective par les acteurs concernés est indispensable pour améliorer la gouvernance de l'eau et orienter les décisions publiques comme opérationnelles.

Table ronde 6 : Politique de coopération de la Métropole & Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : dialogue entre les porteurs de projet

Modérée par Jean-Pierre Mahé, Directeur d'Experts Solidaires, cette table ronde a permis d'examiner les initiatives de coopération de Montpellier et de ses partenaires africains, centrées sur l'accès à l'eau et la gestion durable des ressources. Les discussions ont illustré comment la coopération territoriale repose sur l'inclusion des acteurs locaux et la circulation des savoirs dans une logique gagnant-gagnant. Les projets présentés incluent le programme Kiffa-EAU en Mauritanie, le projet communautaire d'accès à l'eau et à l'assainissement à Nouakchott, ainsi que des initiatives dans la Vallée de l'Argen au Maroc et dans la région de Fatick au Sénégal.

Clare Hart, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, a affirmé que: « les projets créent du lien entre nos territoires, ils sont importants pour l'apprentissage du monde pour nos territoires et population et œuvrent pour la paix, un sujet primordial dont on doit parler. » L'expérience montre que ces coopérations produisent un effet cascade : un partenariat initial facilite l'émergence de collaborations ultérieures et renforce l'expertise des acteurs du Nord, notamment en matière de changement climatique.

Les échanges ont mis en évidence l'importance d'une démarche inclusive, où les acteurs du Sud jouent un rôle actif et voient la satisfaction des bénéficiaires renforcer leur engagement. Cette dynamique contribue à consolider des relations durables, à la fois au niveau local et national, et à pérenniser les projets existants tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération.

Table ronde 7 : Eau et One Health : Enjeux de l'accès à l'eau potable sur la santé dans le monde : absence d'assainissement, déploiement de forages atteignant des eaux consommables - Dynamique MedVallée

Lors de cette table ronde modérée par Anne Madziarski (Montpellier Méditerranée Métropole), les discussions ont porté sur le rôle central de l'eau dans la santé globale et sur la manière dont son absence ou sa mauvaise qualité contribue à la propagation des maladies. Les intervenants ont souligné que sur le continent africain, l'accès à l'eau potable est limité, souvent dans des sociétés en forte urbanisation, parfois plus rapide que dans les pays occidentaux. Chaque année, 1,5 million de personnes meurent à cause de la mauvaise qualité de l'eau, et 500 000 enfants de moins de cinq ans, soit l'équivalent de la population de Toulouse, décèdent de maladies liées à l'eau. L'eau est à l'origine de nombreuses infections, en particulier dans des villes comme Abidjan, et l'Afrique ainsi que l'Asie du Sud concentrent la majorité des décès liés à la déshydratation causée par la diarrhée.

Les discussions ont insisté sur la priorité de l'assainissement avant même de gérer le manque d'eau. Développer des infrastructures décentralisées et de plus petite taille permet de réduire les coûts et de mieux traiter et distribuer l'eau. Les actions de terrain comprennent la détection précoce d'arbovirus dans l'environnement avant l'apparition de cas humains et la quantification des infections asymptomatiques afin de mieux prévenir la propagation des maladies.

La sensibilisation à l'hygiène constitue un levier essentiel. Dans des villes comme Nouadhibou, seulement 61 % des ménages sont raccordés au réseau d'eau potable, et l'accès est limité à deux fois par semaine, obligeant 69 % de la population à recourir à des revendeurs d'eau. Les pratiques de stockage et de distribution de l'eau comportent des risques de contamination, par exemple lorsque les bidons ne sont pas lavés ou que l'eau est manipulée avec les mains. Pour rompre cette chaîne, des campagnes de sensibilisation ont été mises en place, accompagnées de la subvention de récipients adaptés et de branchements individuels afin d'assurer un accès plus sûr à domicile.

Des solutions innovantes complètent ces actions : l'usage de membranes filtrantes permet de sécuriser l'eau distribuée, et certains kits offrent une méthode rapide et fiable pour analyser la présence de bactéries sur le terrain, avec des résultats disponibles en deux minutes. Ces dispositifs renforcent la prévention et l'amélioration de la qualité de l'eau, combinant approche technologique, sensibilisation et infrastructures adaptées.

Au final, la table ronde a mis en évidence que l'eau est un facteur, un vecteur et un marqueur de la santé globale. Garantir un accès à une eau saine nécessite une approche intégrée qui combine assainissement, prévention des infections, sensibilisation et innovation technologique, afin de réduire la mortalité et d'améliorer la résilience des populations.

Table ronde 8 : Sécurité alimentaire : perspectives offertes par l'agroécologie dans les partenariats Europe - Afrique ; les défis de production, les défis organisationnels et politiques et les défis autour des chaînes de valeur pour un accès au marché facilité

Modérée par Elen Lemaître Curri, Adjointe au directeur chez CIHEAM (Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes) Montpellier, cette table ronde a exploré les interactions entre diplomatie scientifique, modes locaux de production et leviers de transition agroécologique, à travers la présentation du projet NATAE rassemblant 23 partenaires. Son objectif : favoriser des transitions agroécologiques en Afrique du Nord à partir de diagnostics territoriaux et de démarches participatives.

Les échanges ont montré la diversité des dynamiques locales, entre héritages agroécologiques en perte d'attractivité, innovations issues du « bricolage » paysan et initiatives de la coopération internationale. Le décalage entre la demande de changement et sa mise en œuvre traduit un « impact gap » lié à la marginalisation des agriculteurs dans l'innovation ; d'où l'intérêt des approches en living labs pour remettre les acteurs locaux au centre des transitions.

En Tunisie, l'agriculture durable s'est construite par étapes depuis 2011. L'expérience de Siliana souligne une résilience fondée sur la préservation du patrimoine agricole plutôt que sur la productivité. Les principaux freins pointés concernent les subventions aux intrants chimiques, l'absence d'appui au matériel agroécologique et les contraintes foncières limitant la projection des exploitants non propriétaires. Plus largement, les pratiques émergent du nord au sud, notamment en agriculture urbaine, mais l'accès au marché demeure un obstacle majeur pour les petits producteurs.

Les recherches indiquent une volonté de payer davantage pour des produits durables, à condition d'améliorer la transparence des chaînes de valeur et de diffuser un référentiel commun de pratiques agroécologiques. La transition ne peut toutefois être uniquement technique : la formation au Maghreb reste centrée sur les sciences agronomiques au détriment des sciences sociales pourtant essentielles, et la création d'espaces de dialogue apparaît indispensable.

Les débats ont aussi porté sur la pérennité des living labs, l'importance des relations de confiance sur le terrain, et le rôle clé des agriculteurs relais dans la diffusion des savoirs. La crise de 2023 a rappelé l'urgence de repenser le modèle productif : faut-il continuer à jouer la loterie du rendement ou viser une amélioration progressive et durable ? En conclusion, les participants ont souligné que la réussite des transitions repose sur une approche multiscalaire, multidisciplinaire et multiacteurs, associée à des réformes institutionnelles durables et à des mécanismes de financement adaptés.

Plénière de clôture de la première journée : “Populations en mouvement et développement local, quels enjeux pour nos territoires ?”

Modérée par Maÿlis d'Aboville, Directrice d'Occitanie Coopération, cette séance plénière a permis d'aborder la question complexe et souvent sensible des migrations dans le cadre de la Biennale Europe-Afrique. L'objectif était d'explorer les dynamiques générées par les mobilités humaines, leurs impacts sur les territoires et le rôle des personnes migrantes dans le développement de leurs lieux de vie et de naissance.

Fatimetou Abdel Malik, Présidente de la Région de Nouakchott, a décrit sa ville comme un territoire à la fois accueillant et de transit, confronté à une diversité de mobilités, depuis l'exode rural jusqu'aux migrations interafricaines. Elle a souligné que les populations migrantes apportent des contributions significatives à l'économie locale et aux services publics, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des activités productives. La diaspora joue un rôle central dans le transfert de ressources et le renforcement des économies locales, tout en créant un lien nouveau entre l'Europe et l'Afrique. Parallèlement, la croissance des quartiers informels et la pression sur les infrastructures publiques posent des défis importants qui nécessitent une réorganisation des services et des politiques locales adaptées.

Yann Delaunay, Directeur général de France Volontaires, a mis en avant le rôle des mobilités dans l'évaluation et la pertinence des projets de développement. Il a souligné l'importance de la migration sud-

sud et de l'accompagnement des collectivités locales, telles que Montpellier, pour favoriser des initiatives durables et inclusives.

Adama Kanté, membre de la société civile montpelliéraise et de la diaspora sénégalaise, a évoqué la mobilité étudiante et les biais auxquels sont confrontés les jeunes migrants. Il a insisté sur la nécessité d'un cadre juridique respectueux, tout en valorisant le cosmopolitisme numérique et l'éducation à la citoyenneté internationale comme des leviers de cohésion sociale et de participation active.

Oumou Diallo, représentante du GRDR, a rappelé l'importance de déconstruire les notions traditionnelles de migration pour inclure également la mobilité interne. Elle a insisté sur la prédominance des transferts informels et sur la nécessité de redimensionner les politiques en fonction de données chiffrées plus réalistes.

L'ensemble des intervenants a insisté sur la double dimension des migrations : défis à relever pour les services publics et les infrastructures, mais aussi opportunités de dynamisation économique, sociale et culturelle. La session a mis en évidence la contribution essentielle des jeunes et de la diaspora à la construction de territoires inclusifs et à la création de ponts durables entre l'Europe et l'Afrique.

Table ronde 9 : Réseaux et collaboration Nord-Sud , Comment ont évolué les principes de coopération ?

Modérée par Gwenaëlle Guerlavais, rédactrice indépendante et vice-présidente du Club de la Presse Occitanie, cette table ronde a mis en avant le rôle décisif des réseaux scientifiques internationaux, tels que ceux du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) de l'UNESCO, qui fédère plus de 90 réseaux et 29 centres à travers le monde. Ces plateformes facilitent la coopération entre chercheurs et la mutualisation des données et des priorités de recherche au service de l'Objectif de développement durable n° 6 consacré à l'eau.

Eric Servat, directeur du Centre international UNESCO sur l'eau (ICIREWARD) et président du Comité français du PHI, a rappelé que “ces réseaux créent des communautés scientifiques” capables d'unir les expertises pour répondre à des enjeux mondiaux. John Rowan, professeur à l'Université de Dundee, a souligné que “the beauty of UNESCO is to be inclusive and not to leave behind some countries”, insistant sur la vocation universelle et non exclusive de ces structures. De son côté, Alice Aureli, ancienne cheffe de la Section des sciences de l'eau à l'UNESCO, a mis en lumière l'importance de la communication et du partage : “Réseaux, partenariats, communication, c'est un moyen important de partager les connaissances.”

Les intervenants ont insisté sur la nécessité d'un financement renforcé et d'une meilleure représentation des chercheurs du Sud. Comme l'a conclu Eric Servat, “la question de l'eau est universelle mais les solutions à apporter dépendent essentiellement du contexte local.” Ces réseaux apparaissent ainsi comme des instruments essentiels de diplomatie scientifique et de transformation des politiques publiques.

Table ronde 10 : L'Afrique et l'appui européen au développement durable - La transition écologique, un défi euro-africain ?

Les échanges de cette table ronde modérée par Julien Clémentot, chef du service économie de Radio France Internationale, ont porté sur la conciliation entre les impératifs de la transition écologique et les priorités de développement économique et social des pays africains. Le continent, responsable de moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, subit pourtant de plein fouet les effets du changement climatique, qui amputent chaque année entre 2 et 5 % de son PIB.

Les intervenants ont évoqué le rôle de la finance verte et des corridors durables dans le développement d'une économie africaine résiliente et décarbonée. Les programmes d'accompagnement de la Banque mondiale et du Fonds vert pour le climat ont été présentés comme des leviers pour former de nouvelles générations d'experts africains et soutenir la souveraineté alimentaire, l'agroécologie et les énergies renouvelables.

Les discussions ont convergé vers l'idée d'un partenariat renouvelé entre l'Afrique et l'Europe, fondé sur la co-construction et la reconnaissance mutuelle des expertises. Les participants ont souligné que les solutions africaines, enracinées dans des savoirs locaux, pouvaient inspirer des modèles globaux. Ce dialogue égalitaire représente une voie prometteuse pour une transition partagée, juste et durable.

Table ronde 11 : Les succès du spatial africain

Cette table ronde, modérée par Laurent Dusseau, professeur à l'Université de Montpellier et directeur de la Fondation Van Allen et du Centre spatial universitaire de Montpellier, a mis en lumière la montée en puissance du secteur spatial africain, aujourd'hui structuré autour du Conseil spatial africain, placé sous l'égide de l'Union africaine. Ce cadre continental vise à mutualiser les infrastructures, à partager les données et à garantir que les applications spatiales servent les priorités de développement du continent.

Mohamed Lemine Hamid, directeur de l'Agence spatiale de Mauritanie, et Nabil Mohamed Ahmed, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la République de Djibouti, ont souligné la nécessité pour l'Afrique "d'être actrice et non spectatrice" de la conquête spatiale. Les programmes nationaux au Sénégal, à Djibouti et en Mauritanie témoignent de cette ambition : développer des nanosatellites au service de la gestion de l'eau, de la sécurité alimentaire et de la prévention climatique.

Les discussions ont mis l'accent sur la formation des ingénieurs, la diplomatie scientifique et le rôle du Centre spatial universitaire de Montpellier dans l'accompagnement des pays partenaires. "Pour faire partie d'un système, le comprendre et le développer, il faut être au cœur", a rappelé un intervenant. En conclusion, les participants ont appelé à bâtir une souveraineté spatiale africaine fondée sur la coopération, l'innovation et le partage des connaissances.

Table ronde 12 : Accompagner la transition des systèmes agricoles et alimentaires pour faire face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité - Dynamique MedVallée

La table ronde a été modérée par Jean-Christophe Avarre, Directeur du département scientifique *Écologie & Biodiversité* à l'IRD (UMR ISEM). Elle a porté sur la fertilisation des sols, la valorisation des déchets, la diversité agricole et les conditions nécessaires à une transition agroécologique durable. Les échanges ont souligné l'urgence de restaurer des millions d'hectares de terres dégradées en renforçant l'usage des fertilisants organiques. La valorisation des déchets ménagers – dont une grande part est organique – offre un potentiel important, à condition de développer le tri à la source, des unités de compostage adaptées et des actions de sensibilisation.

La discussion a mis en avant le rôle stratégique des variétés paysannes dans la diversification : leur capacité d'adaptation contraste avec les systèmes dépendants de l'irrigation et des intrants chimiques. La conservation de cette diversité, y compris la culture de plusieurs variétés sur une même parcelle, est apparue comme un levier central, porté par une véritable souveraineté des savoirs locaux.

Les intervenants ont rappelé que la réussite des innovations dépend de plusieurs conditions : production et agrégation de connaissances ancrées localement, évaluation participative intégrée aux politiques publiques, synergies pluridisciplinaires via des dispositifs comme les living labs, et posture d'écoute envers les acteurs locaux. Ils ont également montré que la transition agroécologique exige des transformations structurelles : réformes institutionnelles, meilleure régulation des marchés, financement équilibré entre modèles conventionnels et pratiques durables, ainsi qu'une distribution plus équitable des ressources.

Le débat a enfin souligné l'importance de l'élevage, source majeure de biomasse organique, et la nécessité d'une transition agroécologique dans ce secteur. Les participants ont insisté sur le soutien aux initiatives locales et sur la pertinence des variétés paysannes, moins exigeantes en eau, face au changement climatique.

Table ronde 13 : Réseaux et collaboration Nord-Sud (suite)

Cette session, modérée par Gwenaëlle Guerlavais, rédactrice indépendante et vice-présidente du Club de la Presse Occitanie, a prolongé la réflexion sur le rôle des réseaux humains dans la coopération internationale, en mettant l'accent sur la jeunesse, la formation et la circulation des compétences. Aïssatou Niang, présidente de l'Association des jeunes professionnels de l'eau et de l'assainissement du Sénégal (AJPEAS), a présenté l'expérience de son réseau, qui favorise le mentorat, la mise en relation et la valorisation des jeunes talents africains.

Le programme INITIATE, réunissant des doctorants de douze universités à travers le monde, a été évoqué comme un exemple emblématique d'échange scientifique équilibré. Ces réseaux permettent de dépasser les barrières administratives, de renforcer la visibilité des initiatives locales et d'intégrer la jeunesse dans la diplomatie scientifique.

“Protéger la rivière, c'est nous protéger nous-mêmes”, a résumé une participante, soulignant l'importance d'une conscience écologique partagée. Les intervenants ont plaidé pour une plus grande reconnaissance institutionnelle de ces initiatives, notamment dans les universités, où la culture du réseau reste à consolider.

En conclusion, la table ronde a affirmé que “créer des visions communes qui croisent les cultures et les expériences” constitue un pilier de la coopération Nord-Sud renouvelée.

Table ronde 14 : Comment ancrer One Health dans les réalités locales ? Dynamique MedVallée

Les échanges modérés par Émilie Langlade, journaliste scientifique et coordinatrice du magazine *Grain de Sel*, ont porté sur la mise en œuvre concrète du concept One Health, qui relie santé humaine, santé animale et santé environnementale. Marielle Bouqueau, chargée de mission *One Health* à la Métropole de Montpellier, a insisté sur l’importance d’une approche systémique et participative : “Il faut faire participer les organisations de la société civile, les paysans, les collectivités locales.”

Sena Kwaku Adessou, coordinateur du Réseau ouest-africain des acteurs de l’agroécologie, a rappelé la nécessité d’adapter les démarches aux contextes nationaux : “Il faut réfléchir la chose dans la langue locale pour arriver à l’expliquer dans la langue locale.” Les intervenants ont souligné que les transitions écologiques doivent s’appuyer sur les savoirs traditionnels et les dynamiques locales pour être durables.

Les discussions ont aussi abordé la place de l’agroécologie et de la souveraineté alimentaire dans les politiques publiques, ainsi que la nécessité de renforcer la formation des décideurs. “Il est temps de déconstruire le discours sur les pesticides et de donner plus de place à des solutions adaptées aux territoires”, a ajouté Adessou. La table ronde a conclu sur l’importance de faire de *One Health* une politique territorialisée, co-construite et partagée entre chercheurs, institutions et citoyens.

Table ronde 15 : L’Espace au service du continent africain : eau, environnement et développement économique

Cette session de haut niveau, modérée par Franck Tognini, fondateur du réseau Vigilances et spécialiste en intelligence économique, a réuni Claudie Haigneré, ancienne ministre française et astronaute de l’Agence spatiale européenne, Nabil Mohamed Ahmed, ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche de Djibouti, et Mohamadou Abou Seck, ministre de l’Enseignement supérieur du Sénégal. Ensemble, ils ont discuté du rôle stratégique du spatial dans la transformation des politiques publiques africaines.

Les intervenants ont montré que l’accès aux données satellitaires constitue un outil majeur pour la gestion des ressources en eau, la surveillance de la déforestation et la planification urbaine. “L’Afrique peut réussir, ce n’est pas une question de moyens, c’est une question de volonté”, a déclaré le ministre Nabil Mohamed Ahmed, résumant l’esprit du débat.

Le spatial est apparu comme “la solution la plus économique” pour acquérir des données fiables, renforcer la souveraineté et stimuler la formation scientifique. Les échanges ont également souligné la dimension géopolitique de la coopération spatiale, qui peut devenir un levier de paix et d’intégration régionale.

Les participants ont conclu sur l'importance d'investir dans la formation des ingénieurs africains et de consolider la future Agence spatiale africaine, appelée à devenir un instrument de coordination et d'autonomie scientifique du continent.

Table ronde 16 : Une dynamique partenariale d'accompagnement au changement - le renforcement des compétences des gestionnaires des services d'eau et d'assainissement

La table ronde a été modérée par Yvan Kedaj, Directeur général de Pôle Aqua-Valley. Elle a mis en évidence les défis liés à la formation professionnelle, à la maintenance des infrastructures et à la durabilité des investissements, soulignant la nécessité de repenser les systèmes de gouvernance et de financement. Les échanges ont montré une dissociation persistante entre le financement des équipements et la formation des ressources humaines chargées de leur gestion, compromettant leur pérennité. Les intervenants ont insisté sur la différence entre informer et former : seule une formation structurée, contrôlée et alignée sur les besoins réels peut garantir l'efficacité des projets.

L'exemple de la Mauritanie a illustré ces limites : bien que des initiatives de formation aient été lancées, les modules étaient mal adaptés au marché et les formateurs insuffisamment préparés, réduisant l'impact des investissements. Les participants ont appelé à une meilleure coordination entre institutions publiques, collectivités, entreprises et bailleurs afin de concevoir un système cohérent intégrant planification, formation, maintenance et tarification.

Les discussions ont également pointé le manque de contrôle qualité, visible notamment dans le non-respect des normes des installations électriques. En conclusion, la table ronde a plaidé pour une stratégie unifiée intégrant formation, régulation, maintenance et normalisation afin d'assurer la durabilité et l'efficacité des investissements.

Plénière "Les dispositifs de financement pour la coopération"

La session a porté sur l'évolution des modalités de financement du développement en Afrique, dans un contexte marqué par une diminution continue des aides publiques traditionnelles des principaux bailleurs occidentaux. Plusieurs intervenants ont souligné que, pour la deuxième année consécutive, les fonds publics sont en recul, avec une tendance à remplacer les dons par des prêts. Cependant, le capital demeure privilégié face à la dette, compte tenu du surendettement de nombreux pays africains. Dans ce contexte, des acteurs asiatiques et du Golfe contribuent partiellement à compenser la baisse du financement américain, traditionnellement accordé sous forme de dons. Il a également été rappelé que la réduction massive de l'aide intervient à un moment où les besoins sont en hausse, notamment pour soutenir la recherche, peu coûteuse mais essentielle au continent.

Les discussions ont insisté sur la nécessité de réduire le coût du risque pour les projets climatiques, tout en préservant les expérimentations de long terme, relativement peu coûteuses mais essentielles à une croissance durable. L'Agence française de développement (AFD) a notamment signalé que la baisse des fonds publics limite sa capacité à subventionner ou à financer certains secteurs sociaux, moins adaptés aux prêts, et met en avant une approche axée sur la qualité des investissements. Plusieurs intervenants ont souligné que

certaines institutions de recherche, comme l'IRD, sont confrontées à un tarissement similaire des financements, rendant plus difficile la production de données fiables pourtant indispensables. La stratégie européenne Global Gateway, bien que présentée comme une approche intégrée, a été jugée encore limitée dans ses retombées concrètes en Afrique.

Le rôle des institutions internationales et des fonds dédiés à la finance climat a également été mis en évidence. Le Fonds Vert pour le Climat soutient des projets jugés non bancables en raison du risque ou d'un retour sur investissement limité, principalement dans les secteurs de l'eau, des infrastructures, de l'énergie et des solutions basées sur la nature. L'objectif est de créer des précédents commerciaux permettant de réduire le coût futur de financement de projets similaires. Selon les participants, malgré l'existence d'un large éventail d'instruments financiers (plus de 13 000 recensés), seuls 2 % de la finance climat mondiale parviennent actuellement à l'Afrique, alors qu'une part équitable pourrait s'élever à 25 %. Les acteurs présents ont également évoqué l'émergence de fonds hybrides où des philanthropes acceptent de couvrir les premières pertes, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie.

Les agences de l'eau françaises, acteurs historiques de la coopération, consacrent une partie de leur budget à des projets portés par les collectivités locales, en cohérence avec les objectifs de développement durable. De même, l'Observatoire du Sahara et du Sahel contribue à structurer l'action intergouvernementale en matière d'environnement et de ressources naturelles. Les intervenants ont rappelé le rôle croissant des agences de l'eau françaises dans la coopération internationale depuis les années 2000, en s'appuyant sur leur modèle territorial de gestion financière locale.

La session a également souligné la diversité des instruments financiers et la nécessité d'adapter les stratégies aux spécificités des pays africains. Selon les intervenants, il n'existe pas d'instrument unique pour la finance climat : le choix entre dons et prêts dépend de la nature et de l'impact social ou économique des projets. Les pays africains appellent par ailleurs à transformer la gouvernance, en exigeant davantage de représentativité et de droit de parole dans les mécanismes de financement. Plusieurs participants ont insisté sur les délais excessifs dans la validation des financements internationaux, citant notamment l'exemple de la Grande Muraille Verte, où les financements promis tardent à se matérialiser.

Les intervenants ont noté l'évolution du rôle de l'Afrique dans les négociations internationales, notamment depuis l'Accord de Paris : le continent n'est plus seulement bénéficiaire de l'aide, mais acteur participant aux décisions climatiques mondiales. La concurrence internationale, notamment chinoise, est perçue comme un facteur stimulant pour les bailleurs occidentaux, permettant de créer des conditions de marché plus compétitives pour les projets et les entreprises. Il a également été rappelé que le déficit commercial africain avec la Chine est inférieur à celui avec l'Europe ou les États-Unis, nuance importante dans l'analyse des relations économiques internationales.

Enfin, la coopération décentralisée a été présentée comme un levier de long terme, structurant socialement les territoires et complétant les solutions technologiques. Dans ce cadre, l'eau et les infrastructures de base sont des facteurs essentiels de cohésion et de développement local, illustrant la nécessité d'une approche intégrée et durable du financement de la coopération. Les participants ont également mis en avant le rôle stratégique de la connaissance et des programmes de recherche conjoints entre Afrique et Europe, considérés comme un facteur multiplicateur d'impact. Il a été souligné que, bien que certains dispositifs existent au sein des grandes agences, il est essentiel de les faire évoluer dans une logique davantage partenariale et territoriale répondant aux nouveaux enjeux du développement durable.

Session de clôture des plénières “Synthèse et conclusion”

Cette section restitue le texte intégral de l'exposé oral présenté par Lorenzo Kihlgren Grandi et Sami Yassine Turki lors de la séance de clôture du congrès.

Sami Yassine Turki : La richesse de la matière nous a rapidement imposé d'abandonner les approches classiques de synthèse. Le choix retenu emprunte une autre voie : retenir un ensemble de mots-clés qui ont façonné les échanges et cristallisé les positions consensuelles issues de ces deux jours de travaux.

Une autre dimension essentielle s'est dégagée des échanges : une véritable transformation du langage utilisé. Plusieurs intervenants ont en effet appelé à dépasser le lexique traditionnel de la coopération - un lexique souvent asymétrique - pour lui préférer une terminologie plus inclusive et plus équilibrée. Ainsi, des mots comme *besoin*, *être à l'écoute* ou encore *aide* ont été remis en question. Derrière ce changement de vocabulaire, c'est bien un changement de sens qui s'opère : une nouvelle grammaire des relations autour des mots-clés retenus.

Lorenzo Kihlgren Grandi :

CONFIANCE

La confiance n'est pas un bonus. C'est la condition d'existence d'une coopération fructueuse.

Quand on parle de co-construction — que ce soit dans les projets d'eau, de santé One Health ou d'agroécologie — la question centrale est la continuité des échanges, la capacité à se connaître et à s'autoriser mutuellement des responsabilités partagées.

Concrètement, cela signifie construire des mécanismes institutionnels permettant d'apprendre ensemble : présidences tournantes, comités mixtes de pilotage associant la recherche, les collectivités, la société civile et les entrepreneurs, et routines régulières d'évaluation partagée.

Ces dispositifs produisent une circularité des savoirs : la connaissance circule, s'enrichit et redevient ressource locale. C'est ce qui renforce la résilience et l'acceptabilité sociale des initiatives.

En cela, le Congrès Euro-Africa se veut un lieu de confiance : il réunit élus, chercheurs, entrepreneurs et société civile pour imaginer des solutions aux défis de demain.

La Biennale Euro-Afrique 2025 prend également le contre-pied du retrait progressif des financements destinés au dialogue et à la coopération du Nord mondial avec l'Afrique dans le cadre du développement durable. Par son ampleur et la richesse de ses échanges, elle témoigne de la volonté collective de maintenir ces priorités et de leur redonner sens et visibilité publique.

Sami Yassine Turki :

SYMETRIE ET POSTURE

Les échanges, en plénière comme dans les ateliers, ont largement insisté sur la nécessité d'établir des relations plus symétriques entre partenaires — des relations d'égal à égal, fondées sur la reconnaissance mutuelle et le respect des contributions de chacun.

Cette symétrie doit aussi se prolonger dans la production des savoirs, encore trop souvent dominée par des centres du Nord, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre des projets.

Mais pour que cette symétrie soit réelle, elle suppose aussi un changement de posture : il ne s'agit plus de se regarder les uns les autres en cherchant à répondre à des besoins immédiats ou à des limites locales, mais bien de regarder ensemble dans la même direction, celle du futur, à partir d'une compréhension partagée de nos passés, individuels et collectifs, et autour d'objectifs communs.

Lorenzo Kihlgren Grandi :

DIASPORA

Nous devons changer de regard sur les migrations et sur les diasporas. Les mouvements de population racontent des histoires complexes — parfois douloureuses — mais ils créent aussi des liens concrets entre territoires : transferts de savoirs, investissements, pratiques culturelles, initiatives entrepreneuriales.

La diaspora n'est pas seulement un lien émotionnel avec un pays d'origine. Elle constitue une ressource stratégique pour les villes du Nord et du Sud.

Cela implique deux actions concrètes :

1. Lever les obstacles juridiques et administratifs — droit de séjour, reconnaissance des compétences, accès au financement.
2. Intégrer les diasporas aux gouvernances locales comme partenaires à part entière : comités d'orientation, incubateurs bilingues, appui aux projets transfrontaliers.

Dans le cadre de l'Assemblée des Diasporas, moment fort de cette Biennale, la Charte de Montpellier sera co-créeée collectivement avec les représentants des diasporas présents. Ce processus de co-élaboration montre que les diasporas ne sont plus objets de politique mais actrices de leur propre définition, assumant leurs identités multiples et hybrides, et contribuant à forger la nouvelle saison de la coopération entre les deux continents.

Sami Yassine Turki :

INNOVATION

L'innovation ne doit pas être comprise uniquement dans sa dimension technique — celle des outils, des technologies ou des solutions concrètes. Elle doit aussi concerner les écosystèmes d'innovation eux-mêmes : la manière dont ils fonctionnent, dont ils sont gouvernés, et dont ils favorisent la coopération entre acteurs.

En fin de compte, ce sont aussi les modalités de partenariat qu'il faut savoir réinventer, pour construire des dynamiques réellement partagées et durables.

Lorenzo Kihlgren Grandi :

DIALOGUE MULTINIVEAU et MULTI-ACTEURS

Le Congrès montre que les enjeux environnementaux et sociaux exigent des réponses systémiques. La santé globale, l'eau, les systèmes alimentaires, le climat dépassent les frontières administratives.

La coopération doit donc être multiniveau — articulant collectivités locales, agences de développement, États et organisations internationales — et multi-acteurs — associant universités, entreprises, ONG, mouvements citoyens et diasporas.

Les plénières et tables rondes ont démontré que ce n'est pas une juxtaposition d'intervenants mais une exigence d'alignement qui transforme la nature même des projets : priorités définies collectivement, gouvernances partagées, recherche au service des politiques locales.

Un axe fort de coopération s'est dégagé : le développement technologique démocratique. On le voit dans les partenariats du secteur spatial, pour la collecte et l'analyse de données nécessaires au bon gouvernement, dans le respect de la souveraineté numérique.

Mais un défi majeur demeure : la formation des élites techniques africaines afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées sur leur propre avenir. Dans ce contexte, la formation dispensée à Montpellier joue un rôle vital.

Il faut également renforcer la sensibilisation aux bénéfices concrets de la coopération internationale en matière d'innovation technologique : trop souvent, les premiers bénéficiaires n'en ont même pas conscience.

Au niveau local, cette approche est gagnant-gagnant : elle valorise les talents, stimule l'innovation sociale et crée des espaces de transformation concrète pour les populations. La visibilité publique de ces dialogues est cruciale : il faut sortir la coopération des cercles fermés pour la rendre compréhensible, contrôlable et inspirante pour la jeunesse et la société civile.

Sami Yassine Turki :

TRANSDISCIPLINARITÉ

Nous sommes toutes et tous producteurs et productrices de savoirs - qu'on soit chercheur, acteur institutionnel ou simplement acteur du quotidien, comme les agriculteurs. Reconnaître cette pluralité de savoirs, c'est accepter de sortir des silos disciplinaires, d'aller au-delà des campements scientifiques pour construire des connaissances partagées, ancrées dans la réalité. Cela demande de l'humilité, de la responsabilité, mais aussi un véritable savoir-faire collectif : celui qui permet de dialoguer, de croiser les expériences et d'en faire émerger de nouvelles manières de comprendre et d'agir.

Lorenzo Kihlgren Grandi :

DURÉE

Enfin, la durée donne sens à tout le reste. Ce Congrès s'inscrit dans une séquence cohérente : le Nouveau Sommet Afrique-France en 2021, la première Biennale Euro-Africa en 2023 — plus de 30 000 participants et cent événements — et aujourd’hui, cette seconde édition, plus dense, plus ouverte, plus ancrée dans les territoires.

Cette continuité traduit une volonté politique et culturelle de faire de la coopération un processus long, évolutif, capable d’apprendre de ses succès comme de ses échecs.

Penser la durée, c'est :

- investir dans des projets qui dépassent les mandats électoraux ;
- maintenir des dispositifs d'évaluation et d'ajustement continus ;
- sécuriser des ressources financières mixtes — publiques, multilatérales et privées ;
- favoriser la formation réciproque : tandems universitaires, contrats doctoraux partagés, mobilités académiques.

Ainsi, le savoir produit sur le terrain reste vivant, disponible, partagé. Le message central de ces deux jours est clair : si nous voulons que les initiatives euro-africaines portent des fruits durables, il faut leur donner du temps, des formes de gouvernance qui inscrivent la confiance et des espaces ouverts où collectivités, diasporas, instituts de recherche et formation, entrepreneurs et société civile co-construisent ensemble la feuille de route.

Le Congrès n'est pas une fin. C'est une étape d'un chemin que ses participants sont déterminés à poursuivre ensemble.

*La présente section accueille le texte intégral de l'allocution finale prononcée par **Luc Gnacadja**, ancien Secrétaire exécutif de la **Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**. Son intervention clôture le congrès en offrant une perspective stratégique et inspirante sur les enjeux de coopération euro-africaine face aux défis environnementaux, à travers les thèmes de la désertification, de l'agroécologie et de la santé globale.*

[Insérer ici le texte intégral de l'allocution de Luc Gnacadja]